



SUD signe les 2 accords :

Accord sur l'enveloppe RCI et chèques déjeuner.

Accord sur le télétravail

La négociation annuelle obligatoire du 25 avril a permis de trouver un accord sur l'enveloppe des RCI et sur la participation de l'entreprise aux déjeuners des salariés.

**« Enveloppe RCI 2023 pour les augmentations individuelles :
70 000 € mensuels (contre 56 368 € conventionnel) »**

Pour 2023, cette enveloppe de RCI sera distribuée avec 3 critères sur lesquels nous avons insisté :

- Sur les augmentations individuelles, avec un montant minimum de 50€ (hors garanties conventionnelles).
- Sur la distribution qui bénéficiera à 2/3 des salariés, dont 2/3 pour les classes 1 et 2.
- Sur les salariés notés au moins conforme n'ayant pas eu d'augmentation individuelle sur les 3 dernières années.

« Participation au déjeuner des salariés »

A compter du 1^{er} juin, augmentation de 1 € de la valeur faciale du titre restaurant passant à 9 € (5 € pris en charge par l'entreprise et 4 € pour le salarié). La participation de l'employeur au restaurant d'entreprise aura la même revalorisation.

« Accord sur le Télétravail »

Après plusieurs mois de tests et de négociations, un accord a été trouvé sur le télétravail. Cet accord est perfectible, mais nous voulions l'officialiser au CATP.

SUD est signataire des 2 accords proposés car ils sont positifs pour l'ensemble des salariés.

Avec la volonté de renouer avec un vrai dialogue social au CATP, SUD a décidé de faire confiance à priori à notre nouvelle direction.

Cette avancée est aussi le fruit d'un travail constructif et collectif entre les 5 organisations syndicales.

Nous allons dès à présent entamer des discussions sur la pesée des postes et sur la REC.

Les RCI c'est bien mais les RCE c'est mieux.

SYNDICAT À FOND!



Elus SUD :

Igor BRUNET. Elu titulaire au CSE – Secrétaire du CSE - Délégué syndical – Membre CSSCT – Elu suppléant au conseil de discipline – Représentant syndical titulaire au conseil d'administration

Gaëlle SERREAU. Elue titulaire au CSE – Déléguée syndicale – Membre CSSCT

François AUGAIS. Elu suppléant au CSE

Olivier MARTINACHE. Elu suppléant au CSE – Délégué syndical

Karine SAUSSEREAU. Elue au CSE – Déléguée syndicale – Représentante syndicale titulaire au conseil de discipline - Représentante syndicale suppléante au conseil d'administration - Secrétaire nationale adjointe SUDCAM- Négociatrice nationale.

Laetitia DEMAREST – Elue suppléante au CSE – Déléguée syndicale - Représentante syndicale suppléante au conseil de discipline

Rodolphe LEBON – Représentant syndical titulaire au CSE

Séverine POTIRON – Représentant syndical suppléante au CSE

Claire TILLIET – Déléguée syndicale



Sudcam.fr